

## Demande de versement anticipé

Encouragement à la propriété du logement (EPL)

### 1. Identité de la personne assurée

|                   |  |            |  |             |  |
|-------------------|--|------------|--|-------------|--|
| Nom               |  | Prénom     |  |             |  |
| Date de naissance |  | Etat civil |  | Nationalité |  |
| Rue et n°         |  | NPA / Lieu |  |             |  |
| Téléphone         |  | Courriel   |  |             |  |

### 2. Identité du/de la conjoint/e / partenaire enregistré/e

|     |  |        |  |
|-----|--|--------|--|
| Nom |  | Prénom |  |
|-----|--|--------|--|

### 3. Versement anticipé souhaité

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Montant souhaité            | <input type="checkbox"/> Montant maximum auquel j'aurai droit au jour du versement                       |
|                             | <input type="checkbox"/> Montant fixe : CHF <input type="text"/>   |
| Date du versement souhaitée | <input type="text"/>   |
| Motif                       | <input type="checkbox"/> Acquisition d'un logement   |
|                             | <input type="checkbox"/> Construction d'un logement  |
|                             | <input type="checkbox"/> Transformations / Rénovations   |
|                             | <input type="checkbox"/> Amortissement d'une dette hypothécaire  |
|                             | <input type="checkbox"/> Acquisition de parts sociales d'une coopérative de construction et d'habitation |
|                             | <input type="checkbox"/> Acquisition d'actions d'une société anonyme de locataires                       |

### 4. Informations relatives à l'immeuble

|                                   |                                      |  |  |
|-----------------------------------|--------------------------------------|--|--|
| Rue et n°                         |                                      | NPA / Lieu   |  |
| Registre foncier :<br>feuillet n° |                                      | Commune  |  |
| Propriété                         | <input type="checkbox"/> Propriété   | <input type="checkbox"/> Propriété commune avec mon conjoint       |  |
|                                   | <input type="checkbox"/> Copropriété | <input type="checkbox"/> Droit de superficie distinct et permanent |  |

### 5. Indications relatives au paiement

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| Versement en faveur de | <input type="text"/> |
| Coordonnées bancaires  | <input type="text"/> |



## 6. Autres informations

Avez-vous déjà bénéficié de versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement ?  oui  non

Si oui : Montant CHF

Date

Avez-vous effectué des rachats volontaires dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier au cours des 3 dernières années ?  oui  non

Si oui : Montant CHF

Date

## 7. Engagements

Je m'engage à :

- utiliser le logement pour mes propres besoins ;
- rembourser le versement anticipé si le logement en propriété est vendu ou si des droits équivalant économiquement à une aliénation sont concédés sur le logement en propriété.

En outre, j'ai pris connaissance :

- de la réduction des prestations de prévoyance entraînée par le versement anticipé ;
- de la possibilité d'obtenir une offre sans engagement de ma part auprès d'une compagnie d'assurance afin de couvrir la réduction des prestations susmentionnées ;
- du règlement de prévoyance de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura du 19 mars 2014, notamment des articles 58 et 59 ;
- de la possibilité de rembourser, au plus tard jusqu'à trois ans avant le jour de la retraite ordinaire ou jusqu'à la survenance d'un autre cas de prévoyance, tout ou partie du versement anticipé. Ce remboursement sera utilisé selon les dispositions réglementaires en vigueur au moment du remboursement. Dans ce cas, je pourrai exiger que les impôts payés me soient remboursés, pour autant que j'en fasse moi-même la demande auprès de l'administration qui a prélevé les impôts, au plus tard dans un délai de 3 ans après chaque remboursement ;
- de l'obligation du remboursement du versement anticipé par mes héritiers si aucune prestation de prévoyance n'est exigible lors de mon décès (avant la mise au bénéfice de la pension de retraite ou d'invalidité) ;
- de l'inscription, par la Caisse et à mes frais, de la mention « restriction du droit d'aliéner » au Registre foncier ;
- de l'émolument de CHF 400.00 perçu par la Caisse pour les frais de dossiers.

## 8. Documents à joindre

- un extrait récent du registre foncier ou une copie de l'acte de vente signé en cas d'achat ;
- une attestation de la banque ou du créancier hypothécaire spécifiant le n° du compte sur lequel la Caisse doit effectuer le paiement, le type de compte (hypothécaire, crédit de construction, etc...) ainsi que l'objet pour lequel le crédit a été ouvert ;
- les règlements ou statuts de la copropriété, de la coopérative de construction et d'habitation ou de la société anonyme de locataires ;
- tous les documents relatifs au prix des parts sociales de la coopérative de construction ou des actions de la société anonyme de locataires.

*Des dispositions particulières s'appliquent pour les prélèvements EPL à l'étranger. Merci de nous contacter à ce sujet.*

Je certifie avoir répondu à toutes les questions de manière complète et véridique. Je confirme également avoir pris connaissance des informations indiquées au point 7. ci-dessus.

Lieu et date

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de la personne assurée

\_\_\_\_\_

Lieu et date

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du/de la conjoint/e / partenaire enregistré/e

\_\_\_\_\_